

**ANNEXE 3
FICHE TECHNIQUE
SAISIE DE LA DEMANDE DE MUTATION
pour la rentrée scolaire 2027**

I. Saisie des vœux de mutation (personnels déjà affectés en Nouvelle-Calédonie) :

Pour accéder à lprof :

- 1- Connectez-vous aux applications via le portail Arena : <https://id.ac-noumea.nc> avec les mêmes identifiants que ceux de votre messagerie académique (une procédure est indiquée pour les agents qui souhaiteraient retrouver leur identifiant, réinitialiser leur mot de passe et/ou obtenir les coordonnées de l'assistance académique).
- 2- Sélectionnez le domaine « Espace personnel ».
- 3- Dans la rubrique I-Prof, cliquez sur le bouton « Choisir l'accès » puis sur « Accéder » à droite de l'accès enseignant.



- 4- Dans l'application I-Prof, sélectionnez la rubrique « Les services »
- 5- Sélectionnez le lien « **SIAM** »
- 6- Sélectionnez la rubrique « Mouvement intra-académique »
- 7- Consultez la note de service en cliquant sur **Note de service** en haut à droite
- 8- Cochez la case ☐ **Enregistrer** en bas de la page pour attester d'avoir pris connaissance de la note de service
- 9- Vérifiez votre dossier (le lien sera accessible après l'attestation de lecture de la note de service :
➤ [Consultez et éventuellement modifiez votre dossier](#))
- 10- Dans chaque onglet (situations administrative, individuelles et familiale, vérifiez les informations, modifiez les si nécessaire et cochez la case ☐ **Enregistrer** pour attester la consultation.
- 11- Cliquez sur **Retour** en haut à droite pour revenir sur la liste des choix.
- 12- Saisissez vos vœux de mutation en cliquant sur :
➤ [Saisissez vos vœux de mutation](#)
Si le lien n'est pas cliquable, c'est que vous n'avez pas enregistré vos attestations de lecture (1 pour la note de service et 3 pour les onglets de votre dossier)
- 13- Téléchargez votre demande de mutation à partir de la date indiquée :
➤ [Éditez votre confirmation de demande de mutation pour la téléverser sur COLIBRIS](#)
- 14- Téléversez sur COLIBRIS (rubrique RH - Démarches spécifiques) votre confirmation de demande de mutation complétée, signée et accompagnée le cas échéant des pièces justificatives pour l'attribution des bonifications à l'adresse suivante : <https://colibris.ac-noumea.nc>.

Vous pourrez modifier votre saisie pendant toute la durée de la campagne d'ouverture du serveur SIAM. Le nombre de vœux est limité à 6, les vœux exprimés au-delà ne seront pas pris en compte. Ce n'est qu'à la fermeture du serveur et après avoir imprimé votre confirmation de mutation que vous pourrez vérifier l'ensemble de votre saisie sur SIAM avant de téléverser votre formulaire sur COLIBRIS au plus tard le 28 août 2026.

A l'issue de la période de saisie des vœux, un mail automatique est envoyé aux chefs d'établissement contenant la liste des agents de leur établissement qui ont participé à ce mouvement.



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

**ANNEXE 3
FICHE TECHNIQUE
SAISIE DE LA DEMANDE DE MUTATION
pour la rentrée scolaire 2027**

II. Fiche barème (personnels déjà affectés en Nouvelle-Calédonie + personnels retenus au mouvement extra) :

Vous recevrez par mail sur votre messagerie académique votre fiche barème.

Après l'avoir vérifiée et signée vous la téléverserez sur COLIBRIS <https://colibris.ac-noumea.nc> (rubrique RH - Démarches spécifiques).

Vous pourrez y apporter d'éventuelles corrections manuscrites.

Pour les personnels retenus au mouvement extra-territorial, depuis l'adresse <https://colibris.ac-noumea.nc> sélectionnez votre académie d'origine et connectez-vous avec vos identifiants académiques (rubrique RH - Démarches spécifiques).

Il vous sera demandé de compléter le formulaire de consentement éclairé autorisant le traitement des données personnelles.

ANNEXE 3

FICHE TECHNIQUE SAISIE DE LA DEMANDE DE MUTATION pour la rentrée scolaire 2027

Ma situation	Comment formuler mes vœux	Mon barème
1- Je suis MCS à la RS 2027 et je ne souhaite pas formuler de vœux personnels	1) J'inscris en vœu 1 mon établissement d'origine uniquement	L'administration m'accorde une bonification de 1500 points dans l'ordre suivant : ✓ mon établissement d'origine ✓ l'établissement de même type le plus proche selon la distance kilométrique ✓ l'établissement le plus proche selon la distance kilométrique
2- Je suis MCS à la RS 2027 et je souhaite en premier lieu obtenir une mutation sur un établissement choisi au vu de mon barème avant la MCS	1) Je demande au maximum 5 vœux personnels 2) Je formule après mes vœux personnels, mon établissement d'origine	1) Si j'obtiens un de mes vœux personnels au barème (sans bonification) = STOP 2) Si je n'obtiens pas un de mes vœux personnels, l'administration déclenche automatiquement la MCS et m'accorde une bonification de 1500 points dans l'ordre suivant : ✓ mon établissement d'origine ✓ l'établissement de même type le plus proche selon la distance kilométrique ✓ l'établissement le plus proche selon la distance kilométrique
3- J'étais MCS à la RS 2023 – RS 2024 – RS 2025 – RS 2026 et je souhaite toujours bénéficier de la bonification de MCS ! J'ai formulé ou je formule tous les ans sans discontinuer pendant 4 ans une demande de mutation incluant mon établissement d'origine	1) Je peux demander au maximum 5 vœux personnels 2) Je formule après mes vœux personnels, mon établissement d'origine	1) Si j'obtiens un de mes vœux personnels au barème (sans bonification) = STOP 2) Si je n'obtiens pas un de mes vœux personnels, l'administration m'accorde une bonification de 1500 points dans l'ordre suivant : ✓ mon établissement d'origine ✓ l'établissement de même type le plus proche selon la distance kilométrique ✓ l'établissement le plus proche selon la distance kilométrique